

Après l'expérience d'une semaine avec les enfants à l'école, notre infirmière vous envoie cette circulaire où elle précise les mesures d'hygiène à suivre pour leur bien et celui de toute la famille éducative de l'école.

Chers Parents,

Afin d'assurer la sécurité de nos élèves et des membres du personnel, nous allons entamer ensemble la rentrée scolaire, en comptant sur votre collaboration et sur les directives du Ministère de l'Éducation et de celui de la Santé.

Même si renforcés par la vaccination contre la Covid-19, nous en appelons à la responsabilité de chacun dans l'intérêt du bien commun, d'où ce rappel des conduites à tenir :

1. Avant de quitter la maison, prière d'évaluer l'état de santé de votre enfant : Une fébricule dépassant les 37,5°C, des frissons, une toux, un essoufflement (incapable de respirer en profondeur, gêne respiratoire), un mal de gorge, un écoulement ou une congestion nasale, une difficulté à avaler, un changement au goût et à l'odorat, une nausée, des vomissements, de la diarrhée, des douleurs musculaires qui durent longtemps ou inhabituelles, des yeux rouges ou une douleur de tête importante et inhabituelle, tous ces symptômes imposent de le garder à domicile et d'avertir l'infirmière de l'école.
2. Ne pas donner d'antipyrétiques (Panadol, Profinal, Advil, ...).
3. Rappeler à votre enfant de se laver les mains à plusieurs reprises par jour, de ne pas partager sa nourriture ou autres effets personnels.
4. Avertir l'école si vous avez un cas positif à la maison, et confiner vos enfants dès le premier jour. Avertir l'école en cas de toute autre maladie de votre enfant ou de l'un des membres de sa famille et en cas de pathologie médicale récente de l'élève.
5. Informer l'école en cas de voyage.

En outre, ce rappel des mesures d'hygiène :

1. Le port du masque : Le port du masque est **obligatoire** pour les élèves en autocar. En classe, le port du masque est demandé pour les élèves dès l'âge de trois ans. Nous avons remarqué que le port du masque est plus facile et pratique pour l'enfant que celui de la visière.
2. Lavage des mains : L'hygiène des mains consiste à se laver ou à se désinfecter les mains pour enlever ou tuer le virus. Le lavage des mains sera intégré dans une routine quotidienne. Il est important de rappeler à vos enfants d'éviter de toucher leur visage.
3. Le partage et l'emprunt de nourriture, de breuvage ou d'objets sont strictement interdits afin d'éviter les risques de contamination.

De suite, veuillez noter ces nouvelles recommandations :

1. Tous signes suspects de la Covid-19, ou bien un symptôme infectieux jugé grave par l'infirmière induisent le retour à la maison. La reprise scolaire sera accompagnée d'un rapport médical certifiant la non-contagiosité suite à un PCR après 7 jours de confinement ou 14 jours de confinement sans PCR.
2. Conduite à tenir à l'école en cas de suspicion d'un cas Covid-19 :
 - a. L'élève sera isolé à l'infirmierie en attente de ses parents, Il ne pourra pas rentrer chez lui en bus.
 - b. S'il est testé positif, il doit rester 14 jours chez lui.
 - c. S'il est testé négatif, il reviendra 48 h après disparition des symptômes.
 - d. En cas de PCR positif, noter que l'établissement doit mettre au courant : Les Ministères de la Santé et de l'Éducation, les parents des élèves ayant eu un contact avec l'élève dépisté positif et le personnel de l'établissement ayant eu un contact avec cet élève afin d'agir convenablement.
3. Si un membre de la famille ou un contact proche (en dehors de l'école) est testé positif : L'élève doit rester à la maison durant 14 jours après la dernière exposition à la personne atteinte ou bien il pourra retourner à l'école avec un PCR négatif après 7 jours de confinement.

Chers parents, nous comptons sur votre collaboration et nous demeurons à votre entière disposition.

L'infirmière scolaire

Mme Sahar Khoury